

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 8 NOVEMBRE 2021

Présents : Mme Brotonne, Mme Halberstadt, Mme Wongermez, Mme Véron ;
Mme Di Bernardo, Mme Duclos ;
Mme Burident, Mme Daï Pra, Mr Dubreuil, Mr Guiance, Mr Teixeira.
Excusées : Mme Leclercq (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Markovic.

1) Présentation des différents membres.

2) Effectifs 2021 / 2022 :

L'école accueille cette année 50 élèves, répartis de la manière suivante :

- Mme WONGERMEZ : 4 PS / 11 MS / 7 GS : 22 élèves.
- Mme HALBERSTADT : 11 CP / 2 CE1 : 13 élèves.
- Mme BROTONNE : 4 CE2 / 7 CM1 / 4 CM2 : 15 élèves.

Nous souhaitons la bienvenue aux 10 nouveaux élèves et à leur famille.

3) Les élections des représentants des parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021 par correspondance et se sont très bien passées. Nous remercions les parents qui ont été très nombreux à voter : le taux de participation est de 81,82%. Sur les 77 parents inscrits, il y a eu 63 votants : 62 suffrages exprimés et 1 bulletin blanc. Nous félicitons les 6 nouveaux représentants et rappelons qu'ils comptent sur le soutien et la participation de tous.

=> Plusieurs moyens d'échanges avec les représentants sont mis à votre disposition :

- par mail à l'adresse : parentsdeleves.lafalaise@gmail.com
 - par courrier en déposant votre message dans la boîte prévue à cet effet (côté maternelle),
- et un site internet régulièrement mis à jour consultable à l'adresse <https://parentsdelevesdelafalaise.fr>

Nous remercions les représentants des parents d'élèves pour leur site (vous y trouverez diverses informations très utiles).

Nous voudrions également remercier à nouveau les représentantes des parents d'élèves de l'année dernière pour leur soutien tout au long de l'année.

4) Le renouvellement de la demande de dérogation de la semaine de 4 jours :

La dérogation pour que la commune bénéficie de l'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine est arrivée à échéance et ne peut pas être reconduite tacitement. La commune doit en refaire la demande pour 3 ans après avis du conseil d'école et du conseil municipal. Le conseil d'école émet un avis favorable pour le renouvellement de la demande de dérogation de la semaine de 4 jours.

5) Vote du règlement intérieur de l'école :

Le nouveau règlement de l'école a été rédigé conformément au règlement type départemental de l'Education Nationale. Il est présenté puis voté. Il sera collé dans le cahier de liaison. Les parents et les élèves devront le lire, le signer et le respecter.

Nous vous rappelons que :

- toute absence doit être justifiée par écrit et les enseignantes conservent ce mot dans leur registre d'appel
- les « mots » transmis via le cahier de liaison et les évaluations doivent être signés si possible par les 2 parents et cela, au stylo bleu ou au stylo noir
- et nous vous demandons également de confirmer la réception des informations transmises par mail.

Nous vous rappelons comme chaque année les dispositions relatives à la sortie des élèves à 11h30 et à 16h30 :(circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014)

A) Dispositions particulières à l'école maternelle (de la PS à la GS)

Les élèves sont repris, à la fin de chaque demi-journée, par la ou les personnes responsables légales ou par toute personne nommément désignée par elles par écrit au directeur d'école, sauf s'ils sont pris en charge, à la demande des personnes responsables,

par un service de garde, de restauration scolaire ou de transport ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.

B) Dispositions particulières à l'école élémentaire (du CP au CM2)

À l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires, sauf pour les élèves pris en charge, à la demande des personnes responsables, par un service de garde, de restauration scolaire ou de transport, ou par un dispositif d'accompagnement ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.

Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent.

=> **En réponse à la question des familles** des élèves d'élémentaire qui ont peur que leur enfant attende seul devant l'école s'ils sont dans l'impossibilité de prévenir qu'ils sont en retard, Mme Brotonne propose aux familles d'inscrire tous les jours leur enfant à la garderie du soir. Les dossiers d'inscription cantine/ garderie étant communs à ceux de l'école, toutes les familles doivent les avoir complétés. De cette manière, à 16h30, les enfants concernés se rangeront directement dans la cour dans les rangs de la garderie au lieu de sortir de l'école. Si les parents sont là, ils reprendront leur enfant directement dans la cour à 16h30 sans avoir de frais de garderie à payer. Et s'ils sont en retard, les enfants iront à la garderie.

6) Bilan du projet d'école 2015 /21 et « présentation » du nouveau projet d'école :

Le projet d'école est élaboré pour plusieurs années par les enseignantes conformément aux programmes et aux directives de l'Inspection académique et à partir du bilan du projet précédent.

Il est doit être présenté et adopté en conseil d'école et validé par l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Du fait de la pandémie et des confinements, le projet 2015 / 2020 a été prolongé d'une année.

Donc, cette année, nous devons présenter le bilan du projet actuel et élaborer le nouveau projet d'école 2021/2024 conformément au projet académique 2021/2024.

a)=> BILAN DU PROJET D'ÉCOLE 2015 / 2021 :

Nous avons choisi 3 AXES PRIORITAIRES pour toute l'école :

- AXE A : Développer une meilleure communication orale et écrite et une meilleure compréhension.
- AXE B : Développer des méthodes et des outils pour apprendre.
- AXE C : Vivre ensemble.

Puis, pour chaque axe, nous avons défini des fiches actions soit par classe soit pour plusieurs classes et pour 1 ou plusieurs années. Certaines actions ont ainsi été reconduites ou arrêtées et remplacées.

BILAN

- **Axe A : Développer une meilleure communication orale et écrite et une meilleure compréhension.**

=>Cycle 1 :

Grâce aux albums écho (cuisine, jardinage...), les élèves ont nettement moins de difficultés pour raconter des événements vécus et faire des phrases correctes (une fois créés, nous les lisons régulièrement en classe puis ils vont dans les familles). La méthode Narramus et la théâtralisation d'albums a permis de travailler la compréhension d'albums. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à théâtraliser les albums et ont aimé participer à la création des albums écho qui étaient ensuite prêtés aux familles. Ils en étaient fiers. Certains élèves ont encore des difficultés pour répondre aux questions par des phrases complètes et précises (lexique). La compréhension d'album (apprendre à raconter un album) est encore difficile pour certains élèves (comprendre l'implicite, savoir raconter un album). Il faut donc poursuivre les actions déjà menées pour améliorer le langage oral.

=>Cycle 2 :

Grâce aux différents projets menés (participations aux concours d'écriture, le jogging d'écriture, écriture des histoires à partir des albums sans texte) les élèves développent le goût d'écriture et apprennent à rédiger des phrases simples, enrichissent leur vocabulaire et la syntaxe et apprennent à réinvestir les acquis en étude de la langue. Cet apprentissage est long, il se construit tout au long du cycle 2. Le travail régulier permet aux élèves d'améliorer ces compétences. Ainsi, ces projets motivants doivent être poursuivis.

L'apprentissage de compréhension de l'écrit commencé en classe de maternelle se poursuit au cycle 2. Les élèves aiment écouter les histoires, mais la compréhension de l'implicite reste toujours un peu difficile pour certains élèves. Cet apprentissage se construit peu à peu tout au long du cycle avec un travail régulier avec différents supports (allant de textes très courts jusqu'aux histoires entières.)

=>Cycle 3 :

Les élèves aiment participer aux différents projets littéraires (rallyes lecture, prix papyrus, projet mythologie, « Silence, je lis ») et aux liaisons avec les élèves de 6è. Ils sont motivés et progressent. Ils aiment échanger, confronter leurs points de vue, inventer des jeux ou des questionnaires pour les autres élèves. Les élèves ont progressé concernant la formulation des réponses par des phrases correctes, complètes et précises et la compréhension de l'implicite mais ces compétences doivent toujours être travaillées. Le marathon orthographique n'a pas pu être maintenu par l'Inspection durant tout le projet d'école mais Mme Brotonne souhaiterait mettre en place des actions orthographiques dans le nouveau projet.

- **Axe B : Développer des méthodes et des outils pour apprendre.**

Au fur et à mesure des classes, les élèves s'approprient de plus en plus facilement et utilisent leurs différents outils.

=>Cycle 1 : Grâce aux brevets les élèves sont plus autonomes dans leur travail. Toujours afin de développer leur autonomie, mise en place des ateliers autonomes de manipulation. Les actions menées sont donc à poursuivre.

=>Cycle 2 : Pour développer leur autonomie en classe, au cycle 2 les élèves apprennent à se servir de différents supports – affichages, réglettes ou frises avec l'alphabet, bandes numériques, mais aussi des livres et des fichiers pour travailler en autonomie, chacun à son rythme.

Dans le domaine de la langue écrite, ils apprennent à utiliser également des premiers référents : outils pour écrire – dictionnaires simplifiés comme « Mon répertoire orthographique, Mes outils pour écrire, puis progressivement des premiers dictionnaires. L'apprentissage ludique sous forme de défis par binômes ou par groupes est très motivant et permet aux élèves de progresser dans la recherche des mots par exemple.

=> Cycle 3 : Cet apprentissage se poursuit en cycle 3 avec les nouveaux supports de la classe.

=>Cycles 2 et 3 :

Les Eurêkades sont un rallye ludique mathématique organisé par un groupe d'enseignants/conseillers pédagogiques des Yvelines. Destiné aux élèves du CP jusqu'à la 6ème, il permet de travailler les 6 compétences : chercher, modéliser, représenter, calculer, communiquer et raisonner. Au cours de trois épreuves réparties dans l'année (décembre, mars, mai) les élèves doivent résoudre jusqu'à 10 situations mathématiques – énigmes faisant travailler la logique, géométrie, calcul, connaissance des nombres. Les élèves sont motivés par le projet « Eurêkades » et ils ont progressé en compréhension de consigne et en résolution de problèmes mais il faut poursuivre en variant les activités, les supports et les types de problèmes.

- **Axe C : Vivre ensemble (cycles 1, 2 et 3)**

Nous constatons tous les ans des bonnes relations entre les élèves. Certains élèves avaient des difficultés à gérer leurs émotions et à exprimer leur désaccord sans avoir recours à la violence verbale ou physique. Par exemple en cycle 1, du fait de leur jeune âge, ils répondaient lors des disputes à « cette violence » par « la violence » au lieu d'informer l'adulte de surveillance.

Les actions menées dans les 3 classes (élaboration des règles de vie de classe, d'école avec les élèves...) ont été bénéfiques pour les élèves. Ces actions seront poursuivies avec des nouvelles : atelier philo, aménagement des espaces de la cour, banc de l'amitié...

La chorale d'école a dû être arrêtée du fait du protocole sanitaire mais les élèves aimaient y participer.

b) => PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE 2021/2024 :

- Le nouveau projet aura une forme tout à fait nouvelle et sera rédigé conformément au nouveau projet académique 2021/2024. Ils sont construits autour de 3 piliers majeurs : Apprendre, S'épanouir et Se transformer.

- Sur ces trois piliers reposent 3 axes, décomposés chacun autour de 3 objectifs.
- AXE 1 Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages
 - Objectif 1 : S'épanouir dans les apprentissages
 - Objectif 2 : Stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement
 - Objectif 3 : Accompagner le parcours des élèves
- AXE 2 Des collectifs apprenants et engagés
 - Objectif 4 : S'évaluer pour éclairer et orienter l'action
 - Objectif 5 : Stimuler l'intelligence collective, accroître et valoriser les compétences
 - Objectif 6 : Oser ensemble
- AXE 3 Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation
 - Objectif 7 : Accélérer les succès des territoires
 - Objectif 8 : Contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour bien vivre ensemble
 - Objectif 9 : Cultiver des lieux et des « tiers-lieux » apprenants

Chaque objectif sera complété par des leviers et des marqueurs.

Des actions pour prévenir la violence et le harcèlement durant la journée de l'enfant (scolaire et péri-scolaire) devront être mises en place conjointement avec les différents partenaires (école/ mairie / familles).

7) Présentation des projets de classe :

a) Les projets en maternelle :

- Poursuite du **blog en maternelle** pour que les parents puissent voir avec leur enfant certaines activités faites en classe. Ce blog a donc pour but de renforcer le lien école-famille, il permet aussi d'améliorer et d'enrichir le langage oral des enfants (dire les choses, raconter, expliquer...).
- Poursuite des **albums échos** tout au long de l'année (exemples albums échos sur le jardinage, de la recette gâteau au chocolat, du parcours de motricité...). Ce sont des albums créés avec les élèves et essentiellement pour les petites sections : l'enseignante prend différentes photos illustrant le vécu des enfants, puis en groupe classe échange sur le contenu des photos, enfin l'enseignante reprend à l'écrit le discours oral des enfants en y apportant des améliorations bien ciblées. Ces albums vont à tour de rôle dans les familles.
Ces albums visent à la maîtrise du langage en s'appuyant sur des situations vécues, au développement des compétences lexicales et syntaxiques à partir de productions personnelles et à l'acquisition d'une élocution compréhensible par les autres.
- Poursuite du **projet de jardinage**. Nous l'avons débuté en fin de première période. Nous le continuerons tout au long de l'année : arrosages réguliers, observations, travail en classe (travail sur le lexique, travail sur la compréhension avec des lectures d'albums...) et plantations au printemps.
Ce projet permet d'éduquer les enfants à l'environnement, d'explorer le monde du vivant, de développer le langage, de développer le vivre ensemble (communiquer, s'entraider...).
L'enseignante remercie tous les parents qui ont participé à ce projet ainsi que la municipalité pour l'entretien du petit jardin.
- Mise en place du **projet jeux de société** (séances d'environ 30min une fois par semaine). Nous l'avons débuté en fin de première période.
L'enseignante a mis en place une progression de jeux sur l'année en fonction des compétences travaillées dans chaque jeu en rapport avec les programmes de l'éducation nationale.
Les jeux de société permettent de travailler énormément de compétences dans tous les domaines d'apprentissage, de manière ludique et en prenant du plaisir : développer le langage oral (communication, compréhension), travail sur la numération (reconnaissance des différentes représentations des nombres, connaître la suite des nombres, dénombrer, réaliser des collections, décomposition des nombres, ajouter ou retirer des quantités...), apprendre à se repérer dans l'espace, développer l'esprit logique, stimuler la mémoire et la concentration, améliorer la dextérité et travailler le vivre ensemble (respect des règles, coopération, gestion des émotions). Un très grand merci à tous les parents.
Un récapitulatif des projets est présent sur le site des représentants des parents d'élèves ainsi que la liste actualisée des jeux déjà acquis pour tous ces projets.

b) Les projets en CP/CE1 :

-En mathématiques /QLM – poursuite du **projet Chaque jour compte ou Le centième jour de classe**. Il s'agit d'un rituel quotidien évolutif et adapté à chaque niveau de classe pour mieux appréhender les nombres et le temps qui passe.

-Pour renforcer et développer des nouvelles compétences mathématiques et sociales (vivre ensemble) de façon ludique, un créneau de 45 min par semaine sera dédié **aux jeux de sociétés – jeux de plateaux, jeux de cartes**.

-En lecture, poursuite de « **Silence, je lis !** » (lecture libre de 15 minutes après la pause méridienne) pour cultiver le plaisir de lire et devenir un lecteur confirmé.

-Poursuite **des ateliers informatiques en français et en mathématiques** sur les 3 ordinateurs installés dans la classe pour développer les compétences en lecture, compréhension de lecture et en orthographe avec l'application Lalilo.

-En compréhension de lecture, poursuite du travail avec « **Une histoire par jour** » et **méthode Narramus** pour apprendre à raconter et saisir l'implicite.

-Participation au concours d'écriture « **Plumes en herbe** » organisé par la maison d'édition Nathan. Les élèves devront écrire collectivement une histoire à partir des illustrations d'un livre à paraître dans la collection « Mes premiers lectures », inventer et créer la page de couverture.

-Défi mathématique des Eurékades (du CP au CM2) :

Mme Brotonne et Mme Halberstadt souhaitent que les élèves du CP au CM2 participent comme chaque année à ce projet liant mathématiques et citoyenneté (projet expliqué au-dessus).

c) Les projets en CE2 / CM1 / CM2 :

- Projet littéraire « Prix papyrus » CM1 / CM2 / 6e :

Les élèves de CM2 et de CM1 participent à nouveau au prix littéraire Papyrus organisé et financé par GPS&O avec Mme Ihamouine (professeur de français), Mr Martinez (professeur documentaliste) et les élèves d'une classe de 6e du collège B. Franklin d'Épône et la médiathèque d'Épône.

Le prix Papyrus consiste en la lecture, par les élèves mais également par des lecteurs en bibliothèque, de 4 romans sélectionnés chaque année par un jury.

Pour 2021/2022, les livres en lice sont les suivants :

- L'Anguille de Valentine GOBY, éditions Thierry Magnier
- Etrangers sur l'alpage de Roseline BERTIN, éditions du Mont Blanc, collection Vertigo
- Skye et le Vieux solitaire de Régine JOSEPHINE, Gulf Stream Editeur, collection Etincelles
- Tumeé, l'enfant élastique de Marion ACHARD, éditions Actes Sud

Le premier livre « Etrangers sur l'alpage » a été distribué avant les vacances, puis une rotation se mettra en place avec échange des livres. Les livres restent en possession des élèves un minimum de 6 semaines.

Au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire, une rencontre avec un des quatre auteurs est organisée dans chaque classe.

En fin d'année, le vote des jeunes lecteurs est dématérialisé via le site de la Communauté urbaine et un temps fort pour une valorisation du projet, doit être organisé sur la commune, que ce soit en bibliothèque, à l'école ou au collège afin de montrer à tous les productions faites au cours de l'année. Quelle qu'en soit la forme, ce moment mettra en valeur l'aspect collaboratif du travail. Il sera défendu par les élèves, lecteurs impliqués dans leur lecture des œuvres.

Ce projet permet notamment de développer les compétences en français (lire et comprendre des œuvres variées, produire différents écrits), d'échanger avec d'autres élèves et des auteurs et de découvrir le collège.

Mme Brotonne prépare également **un rallye lecture** pour les élèves de CE2.

- Projet scientifique : PAPILLONS, LIBELLULES, CRIQUETS ET COMPAGNIE... MIEUX LES CONNAITRE SUR LE TERRITOIRE DE GPS&O

L'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) est une association qui a pour vocation la découverte et la connaissance des insectes pour tous les publics. L'Opie souhaite prendre une part active

dans l'approfondissement et le partage des connaissances environnementales sur le territoire de GPS&O. Dans le cadre de ce projet, l'Opie propose aux établissements scolaires des communes prospectées accueillant des cycles 3 (CM1,CM2) de réaliser un parcours découverte de l'environnement autour des insectes de l'étudemenée sur ce projet Papillons, Libellules et Criquets. Les élèves de CE2/CM1/CM2 participeront tous à ce projet.

Ce parcours se compose de :

- 1 séance à l'école avec un animateur de l'Opie (le 19 novembre)
- La création d'un padlet pour partager et échanger autour du projet avec la classe
- 8 séances clef en main à faire en classe et en extérieur
- Défis insectes
- Une création artistique qui sera exposée à la Maison des insectes de juin à septembre. (Maquette /Dessin / Fresque / Poster / Jeu de société).

Objectifs pédagogiques liés aux matières Questionner le monde (CE2) / Sciences (CM) et EMC :

- d'une part, permettre aux élèves d'acquérir des connaissances nécessaires pour décrire et comprendre le monde qui les entoure (connaître des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité) et développer leur capacité à raisonner (pratiquer des démarches scientifiques : questionnement, observation, expérience, description, raisonnement, conclusion),
- d'autre part de contribuer à leur formation de citoyens.

Mme Brotonne aura besoin d'accompagnateurs lors des séances en extérieur.

8) Présentation des échanges de services :

Mme Brotonne et Mme Halberstadt échangent leur classe le mardi et le jeudi de 15h45 à 16h30.

Les domaines concernés sont : EPS et éducation musicale (Mme Brotonne) / anglais (Mme Halberstadt).

9) Présentation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Ces activités permettent de travailler certaines notions de français ou de mathématiques ou certains projets en petits groupes (découverte, approfondissement, manipulation, remédiation,). Tous les élèves peuvent être concernés.

Les enseignantes établissent les groupes puis demandent par écrit l'accord des parents et informent la municipalité.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires auront lieu :

- pour les élèves des cycles 1 et 2 durant la pause méridienne. Il n'est pas obligatoire de manger à la cantine ces jours-là.
- pour les élèves de Mme Brotonne : 1 fois par semaine de 16h30 à 17h30.

10) Présentation du RASED (réseau d'aide) :

Notre école, tout comme celles de Mézières sur Seine et d'Epône, dépend du réseau d'aide d'Epône.

Le RASED est composé uniquement de Mr Thielbault psychologue scolaire et de Mme Baurain maître E (aide pédagogique). Il n'y a pas de maître G (aide pour les problèmes de comportement).

Ils interviennent auprès des élèves en difficulté selon les priorités données par l'inspection de l'éducation nationale et à la demande des enseignantes et/ou des familles.

Les interventions se font soit dans la classe, soit hors de la classe, en petit groupe ou individuellement.

Si vous souhaitez les rencontrer ou qu'ils interviennent auprès de votre enfant, vous devez nous en informer par écrit grâce au cahier de liaison.

11) Exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

- Le 1er exercice entraînement « alerte incendie » a eu lieu le jeudi 30 septembre. Mme Brotonne a déclenché le signal et les 3 classes se sont rendues en 4 minutes au point de rassemblement sur le parking de la cantine.

Seule la sirène dans la classe de Mme Halberstadt a fonctionné mais pas celles dans la salle de motricité, ni dans les 2 autres classes et il n'y a plus l'affiche « point de rassemblement » sur le parking.

Des travaux vont être effectués pour changer les autres sirènes.

- Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) a été élaboré en 2013. Il est remis à jour chaque année. Il concerne les risques de tempête (mise à l'abri simple), de « nuages toxiques » (confinement renforcé), d'« attentat / intrusion » (se cacher/ se sauver).

Deux exercices d'entraînement sont proposés dans l'année soit par l'inspection de l'éducation nationale d'Aubergenville soit par l'inspection académique. L'objectif est de permettre aux élèves et aux adultes d'« avoir les bons réflexes » à l'école comme ailleurs.

Le lundi 15 novembre, aura lieu le 1er exercice PPMS (simulation d'intrusion) entre 9h et 11h30, durant 20 minutes maximum.

Une enseignante devra déclencher le signal alerte intrusion. Les élèves devront se cacher dans leur classe tout en respectant le protocole sanitaire et rester silencieux pendant que les adultes fermeront les portes à clef et éteindront les lumières. Mme Halberstadt arrêtera le signal au bout d'une minute. Ensuite, Mme Wongermes appellera l'inspection académique qui organise cet exercice pour transmettre le message d'alerte. Mr Coutreau (adjoint au maire) circulera dans l'école pour observer les 3 classes. Au bout de 20 minutes maximum, Mme Halberstadt déclenchera le signal de fin de confinement. Un petit bilan sera ensuite effectué dans chaque classe par les enseignantes et un bilan écrit sera transmis à l'inspection.

12) La coopérative scolaire :

Actuellement, il y a 1 614,68 € sur le compte de l'école. Les enseignantes remercient les familles pour leur soutien tout au long de l'année.

13) Bilan des travaux :

Les enseignantes remercient la municipalité pour les travaux (installation de prises électriques et informatiques dans les 3 classes, la BCD et le dortoir) et les nouveaux équipements informatiques (remplacement du vidéo projecteur dans la classe de Mme Brotonne et achat d'un tableau numérique et d'un ordinateur portable pour la classe de Mme Halberstadt).

14) Le protocole sanitaire : (point abordé à la demande de 2 familles)

■ Rappel du protocole sanitaire

Le protocole sanitaire pour l'année scolaire 2021-2022 comporte quatre niveaux afin que les mesures soient proportionnées à la circulation du virus. À ce jour, dans les Yvelines, c'est le protocole de niveau 2 qui est en vigueur.

■ L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



■ Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

à l'arrivée dans l'école ; avant et après chaque repas ; avant et après les récréations ; après être allé aux toilettes ; le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

⇒ À l'école :

=> En maternelle, il n'y a que les parents qui mettent du gel à leur enfant en entrant le matin dans les locaux de l'école. Le reste de la journée, les enfants se lavent les mains avec du savon.

=> Les élèves de CP/CE1 se désinfectent les mains avec du gel distribué par les enseignantes avant d'entrer dans l'école et dans la classe. Ils se lavent les mains au lavabo avant d'aller en récréation (le matin et l'après-midi), après être allés aux toilettes, après s'être mouchés et avant la sortie de classe à 16h30.

=> Les élèves de CE2/CM1/CM2 se lavent les mains avant d'aller en récréation (le matin et l'après-midi) et à chaque fois avant et après être allés aux toilettes et après s'être mouché.

Mme Brotonne leur met du gel en arrivant à l'école (à 8h20 et 13h20) puis avant de monter en classe (à 8h30, à 10h15, à 13h30 et à 15h15) et avant de partir de l'école (à 11h30 et à 16h30). Le passage aux toilettes avec lavage des mains prenant à chaque fois 30 minutes sur le temps de classe, il n'est pas possible de le faire plus que 2 fois dans la classe du haut (le lavabo et le toilette sont à l'étage, à l'entrée, dans la même pièce pour toute la classe). Ce point a été expliqué lors de la réunion de rentrée en présence de 13 familles sur 15.

Cette organisation d'école est conforme au protocole. Elle a été retenue et validée par l'école, la mairie et l'inspection depuis le 1er protocole pour des raisons de sécurité et de temps.

■ Le port du masque

Lorsque qu'il est requis, le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque "grand public" relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple).

Pour les personnels

- **niveau 1 / niveau vert** : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées ;
- **niveau 2 / niveau jaune** : les mêmes règles que le niveau vert s'appliquent ;
- **niveau 3 / niveau orange** : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et en extérieur ;
- **niveau 4 / niveau rouge** : les mêmes règles que celles du niveau orange s'appliquent.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

Pour les élèves

Pour les élèves des écoles maternelles, le port du masque est proscrit, indépendamment du niveau de mesures applicable. Pour les autres élèves, les modalités sont les suivantes :

- **niveau 1 / niveau vert** : le port du masque est obligatoire pour les collégiens et les lycéens dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées ;
- **niveau 2 / niveau jaune** : le port du masque est obligatoire pour les élèves d'école élémentaire, les collégiens et les lycéens dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées ;
- **niveau 3 / niveau orange** : le port du masque est obligatoire pour les élèves d'école élémentaire, les collégiens et les lycéens dans les espaces clos et en extérieur ;
- **niveau 4 / niveau rouge** : les mêmes règles que celles du niveau orange s'appliquent.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

À l'école :

=> Les élèves d'élémentaire mettent leur masque pour entrer dans l'école comme les classes entrent en même temps dans l'école et le gardent durant l'accueil dans la cour.

Lors des récréations de 10h et de 15h, ils l'enlèvent dans la cour ou le gardent s'ils le veulent et le remettent pour venir se ranger. Ils sont parfois embêtés pour stocker correctement le masque pendant qu'ils jouent.

RAPPEL IMPORTANT : le port du masque est obligatoire pour les parents aux abords de l'école, pour entrer dans l'école et à la garderie.

15) Cantine / garderie :

En réponse à la question transmise par les représentants des parents d'élèves « Un questionnaire dans les cahiers de liaison est-il possible afin de savoir combien de parents seraient intéressés par l'ouverture de la garderie à 7 heures ? », la mairie propose aux représentants de faire d'abord ce sondage auprès des familles pour pouvoir répondre.

Une question concerne le temps de détente durant la pause du midi (mais pas le temps de repas) :

Je voudrais soulever le fait qu'il y a depuis le début de l'année quelques soucis entre les enfants lors du temps de cantine. Pour ma part, il me semble normal que les enfants aient des déconvenues entre eux mais pourquoi plus à la cantine que sur le reste de la journée ?

Comment faire pour que ces petits problèmes soient gérés et réglés de manière bienveillante et positive, sur l'instant, par le personnel de cantine et non pas par les enseignantes après ?

=> Il peut y avoir en effet comme dans toutes les écoles, plus de « différents » entre enfants durant cette pause car celle-ci dure presque 2 heures alors que les récréations à l'école sont plus courtes.

Les enfants ont besoin de se défouler après une matinée d'apprentissages mais ils doivent le faire tout en respectant les règles de sécurité et du protocole sanitaire, les camarades et le personnel. Des jeux sont mis à leur disposition.

En général, lorsque des élèves préviennent les dames de garderie, elles interviennent puis préviennent les enseignantes à 13h30. Il est parfois nécessaire d'aborder à nouveau les problèmes en classe.

16) Parking :

Nous vous rappelons qu'il est interdit de se garer sur la 1ère place du parking de l'église : elle est réservée aux personnes ayant la carte « mobilité inclusion ».

17) La kermesse :

Les parents souhaiteraient qu'une kermesse soit organisée cette année, mais cela dépend du contexte sanitaire et il faut beaucoup de temps, de personnes pour aider, des lots enfants et adultes....

18) Les poux :

Les poux ont fait leur rentrée en 1ère période en maternelle. Nous remercions les familles qui nous ont rapidement prévenues et fait le nécessaire. De cette manière, le problème a été vite réglé.

19) Rappel de la date des vacances d'été : les vacances débuteront le jeudi 7 juillet 2022 au soir.

Nous vous rappelons que l'école est obligatoire jusqu'à ce jour. Toute absence devra être signalée à l'inspection.

Secrétaire :

Présidente : Mme Brotonne.